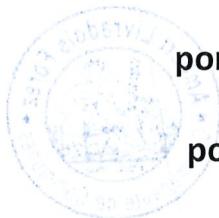




**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AMBERT LIVRADOIS FOREZ (ALF)**



**Arrêté n° 2025 - 13
portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2025
Cadre d'emplois des animateurs territoriaux
pour l'accès au grade de animateur principal de 1ère classe**

Le Président de la Communauté de Communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ (ALF),

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-558 du 20/05/2011, portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux ;

Vu la délibération n° 164 du 26/10/2027 relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°2022-428 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 01/06/2022 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

Arrête :

Article 1 :

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
<i>M. OUDOT Aurélien</i>	animateur principal de 2ème classe	animateur principal de 1ère classe	1	ancienneté

Total des agents promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Article 2 :

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (ou de la présente publicité), d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Notifié le :

Signature de l'agent :

Fait à AMBERT, le 23 janvier 2025

**Le Président,
Daniel FORESTIER**

